

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie www.cgt-culture.fr

Les urnes, la rue, la lutte.

Edito

Bravo à vous toutes et à vous tous pour votre mobilisation dans les urnes! Jamais une élection à l'Inrap n'avait atteint 60% de votants. Face à la direction de l'Inrap, face au ministère nous sortons tous renforcés de ce scrutin, nous vous en remercions, quelque soit le syndicat pour lequel vous avez voté. Bien sûr, nous adressons un remerciement tout particulier à ceux qui ont confirmé la première place de la CGT à l'Inrap et au ministère de la culture avec dans les deux cas un nombre de voix jamais atteint!

Bravo pour votre mobilisation dans la rue le 2 décembre. Là aussi, cet énorme succès est un message on ne peut plus clair envoyé au ministère : Nous serons toujours là pour faire plus de bruit qu'ils ne font de silence. Ils auront toujours notre détermination face à leur lâcheté, et leur immobilisme sera toujours combattu par nos actions. Car la joie de se retrouver aussi nombreux ce 2 décembre n'enlevait rien à notre lucidité sur la situation qui nous est faite. Il nous faudra dés le début de l'année qui arrive, démultiplier et diversifier nos actions.

Le SGPA-CGT vous souhaite une excellente fin d'année à toutes et à tous et vous donne rendez-vous dés janvier 2015 pour inaugurer ensemble une année de combats

Après la mesure 14 du nouveau choc de simplification...



... le drone renifleur!

Pour une archéologie au pif, dans la « droite » ligne (sniiifff !!!) de la politique du ministère de la Culture...

Actualité

Fleur Pellerin va confier une mission à 2 parlementaires pour « réorganiser la filière de l'archéologie préventive »

Suite à la forte mobilisation des archéologues du 2 décembre dernier et à la réunion de négociation qui s'en est suivie, le Cabinet de Fleur Pellerin a produit un relevé de conclusion (cf. http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/2014_12_10_communique_sur_releve_de_conclusion.pdf). La ministre ne semble pas en capacité de faire abroger la mesure 14 des nouvelles mesures dites « de simplification ». Sur l'évolution du dispositif de l'archéologie préventive, elle propose de missionner deux parlementaires pour faire des propositions de réforme avant que le projet de loi « patrimoine » ne soit soumis au parlement.

On peut clairement se demander quel poids politique a aujourd'hui la ministre de la Culture au sein du gouvernement. Il n'y aura pas d'abrogation de la mesure 14 des nouvelles mesures de simplification, juste un engagement à ce qu'elle soit appliquée « dans le cadre qui fait consensus au sein de la communauté scientifique de l'archéologie ». Traduction : pour ne pas se déjuger, on garde cette mesure absurde mais on ne l'appliquera pas !

Le directeur de Cabinet de la ministre reconnaît par ailleurs que « le constat des dysfonctionnements liés à la loi de 2003 et à une concurrence non maîtrisée est partagé ». Pourtant, ce sont toujours les mêmes propositions qui sont avancées depuis plus d'un an, celles mises en avant lorsque le ministère assénait le constat erroné que tout allait bien dans le meilleur des mondes de l'archéologie.

Faire appel à des parlementaires est sans doute un moyen, pour la ministre de dépasser l'immobilisme et le conservatisme de sa propre administration. La réforme de 2001, qui allait profondément marquer l'archéologie française, avait ainsi été adoptée en prolongement d'un rapport indépendant. Pour l'intersyndicale, tout est cependant dans les termes et le calendrier de la mission qui sera confiée à ces parlementaires : pas de manœuvres dilatoires, on ne nous refera pas le coup du Livre blanc!

L'intersyndicale appelle tous les personnels du service public de l'archéologie à amplifier la mobilisation, à durcir et multiplier les actions locales et à s'inscrire pleinement dans les actions nationales qui interviendront dès le mois de janvier!

Mercredi 10 décembre 2014

Communiqué de l'intersyndicale archéologie (CGT/SUD/FSU/CNT)



décembre 2014

Coupes drastiques dans les budgets opérationnels de l'Inrap en 2015

Inrap

Le dernier conseil d'administration de l'année pour l'Inrap s'est tenu le 3 décembre 2014, au lendemain de la grande manifestation parisienne des personnels de l'archéologie préventive. Malgré l'opposition des représentants élus par les agents de l'Inrap, le budget prévisionnel 2015 a été adopté, qui prévoit des coupes sombres dans les budgets opérationnels de l'établissement. Des restrictions budgétaires qui s'attaquent directement aux missions de l'Inrap, à la qualité de la recherche et aux conditions de travail des agents.

Équilibristes...

Puisqu'un budget doit être présenté à l'équilibre, le budget primitif (BP) 2015 affiche des prévisions d'activité auxquelles personne ne croit, ou plutôt auxquelles les tutelles font semblant de croire pour quelques mois encore. L'activité prévisionnelle sur les fouilles est ainsi annoncée en légère augmentation par rapport à cette fin d'année 2014, alors que tous les indicateurs d'aménagement sont en berne pour 2015.

S'attaquer au quotidien des agents

Mais comme il ne suffit pas d'y croire, la direction de l'Inrap s'engage à réaliser des réductions de dépenses à un niveau jamais atteint : 7,3 millions d'économies sont ainsi programmées en 2015 par rapport au BP 2014. Comme les représentants CGT du personnel l'ont dénoncé, il ne s'agit pas de grappiller ici ou là quelques ramettes ou quelques stylos, ou de s'attaquer aux petits fours. La direction ambitionne de trancher à vif dans les dépenses opérationnelles, c'està-dire dans les dépenses d'équipements de chantiers, de terrassements, de mise en sécurité des opérations, d'analyses, etc., Bref de s'attaquer à ce qui fait le quotidien et la sécurité des agents sur le terrain et à tout ce qui concourt directement à l'acquisition des données archéologiques. Concrètement, il est ainsi moins 8,6% de pour les dépenses opérationnelles des diagnostics alors prévisionnel d'activité diagnostic est stable pour 2015 ; 19% de moins (3 millions d'€) sur les dépenses pour une de fouilles, prévisionnelle certes en baisse par rapport au BP 2014, mais de 9% « seulement ».

Dumping scientifique

Avec un tel budget de moins disant social et de dumping scientifique, nous sommes loin des beaux discours et des ambitions du projet d'établissement. Il

était d'ailleurs également à l'ordre du jour de ce conseil d'administration mais, curieusement, personne ne fait le lien entre budget et ambition scientifique...

Cacher la misère

Pour le budget rectificatif 2014 (actualisation des prévisions budgétaires de l'année en cours), on retiendra que le ministère de la Culture et de la Communication a été contraint de verser une nouvelle subvention de 11 millions d'€ (après les 14 millions du printemps pour compenser le non rendement de la redevance d'archéologie préventive), ce qui devrait permettre de terminer l'année à l'équilibre. L'activité diagnostic devrait se maintenir, alors que l'activité fouille est en net recul, de 180 000 à 160 000 jours (-11%) si on en croit la direction, sans doute en deçà des 160 000 jours si on regarde réellement l'activité de ces derniers mois.

Merci au plombier!

Seules bonnes nouvelles dans ce sombre tableau budgétaire: la tuyauterie de la redevance d'archéologie préventive commence à se déboucher et les versements mensuels à l'Inrap se font plus importants et plus réguliers (près de 5 millions pour le mois de novembre). Nous sommes encore loin des 122 millions de rendement annuel (FNAP + Inrap) initialement prévu et cela ne suffit pas à renflouer la trésorerie de l'établissement, mais c'est un léger mieux.

Surtout, le BP 2015 confirme l'augmentation du sousplafond d'emploi sous CDI de 45 ETPT pour atteindre 1863 ETPT CDI et 226 ETPT CDD, ce qui permet de concrétiser la seconde phase du plan de déprécarisation (AREP 2) et d'engager la troisième phase en 2015.





Interpellation de Manuel Valls à Dijon le 15 décembre 2014

Une vingtaine d'archéologues de l'Inrap ont tenté d'interpeller le premier ministre Manuel Valls en visite aujourd'hui à Dijon. Ils se sont joints aux salariés en grève de Sanofi dont l'usine est menacée de rachat.



Faute de pouvoir s'adresser au premier ministre, une délégation de l'intersyndicale a été reçue par le cabinet du ministre du Travail.

Cette entrevue a permis de rappeler nos revendications et de réaffirmer notre détermination.

Nous appelons nos collègues acteurs de l'archéologie préventive à faire de même en interpellant tous les membres du gouvernement pour que nos revendications soient, enfin, entendues.

Ne les lâchons pas !

Communiqué de l'intersyndicale locale (CGT/SUD/CNT/FSU)

Angers : Banderole sur le château et distribution de tracts au marché de Noël



Les archéologues de l'Inrap ont profité de la sortie d'un article d'une page dans Ouest-France intitulé « A Angers, sous les pavés, la colère des archéologues » le 15 décembre dernier pour installer une banderole géante sur le château et distribuer des tracts au marché de noël.

Le Droit des agents

Recrutement AREP 1 : bienvenue à tous les personnels recrutés sous CDI !

Si vous avez un doute sur la reprise de l'ancienneté dans votre nouveau contrat de travail, vous pouvez saisir la Commission consultative paritaire de votre filière (saisine par courrier à adresser au DRH de l'Inrap). Ainsi les représentants du Sgpa-cgt pourront examiner votre carrière dans le détail et faire valoir vos droits auprès de l'administration.

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT-Culture	–		déc	embre 2014
Nom :	Prénom :			
Adresse:			Région :	
Tel : Email :	INRAP	SRA	Autre :	
A retourner à CGT-Culture, 61 rue de Richelieu,	75002 PARIS	- email :	sgpa.cgt-culture@cul	ture.gouv.fr
Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 :	- internet : htt	p://www	.cgt-culture.fr	4